

CARSO - LABORATOIRE SANTÉ ENVIRONNEMENT HYGIÈNE DE LYON

Laboratoire Agréé pour les analyses d'eaux par le Ministère de la Santé



Rapport d'analyse Page 1 / 2

Édité le : 27/03/2019

SIVOM ORB ET VERNAZOBRES

23 AVENUE JEAN JAURES
34370 CAZOULS LES BEZIERS

Le rapport établi ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Il comporte 2 pages.

La reproduction de ce rapport d'analyse n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral.

L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation, identifiés par le symbole #.

Les paramètres sous-traités sont identifiés par (*).

Les paramètres co-traités aux laboratoires BIOFAQ (Accréditation 1-1674 portée disponible sur www.cofrac.fr) sont identifiés par (**).

Identification dossier : LSE19-43402

Identification échantillon : LSE1903-14226-1

Analyse demandée par : ARS DT DE L'HERAULT

N° Analyse : 00232472

N° Prélèvement : 00232548

Nature: Eau de distribution

Code PSV : 0000000630

Point de Surveillance : CENTRE CAZOULS LES BEZIERS

Localisation exacte :

Dept et commune : 34 CAZOULS-LES-BEZIERS

UGE : 0096 - S. ORB ET VERNAZOBRES - REGIE

Type d'eau : T - EAU DISTRIBUEE DESINFECTEE

Type de visite : D2 **Type Analyse :** D2

Motif du prélèvement : CS

Nom de l'exploitant : SIVOM ORB ET VERNAZOBRES

SIVOM ORB ET VERNAZOBRES

23 AVENUE JEAN JAURES

34370 CAZOULS LES BEZIERS

Nom de l'installation : CAZOULS LES BEZIERS

Type : UDI

Code : 000554

Prélèvement :

Prélevé le 21/03/2019 à 12h15 Réceptionné le 21/03/2019 à 15h21

Prélevé par CARSO LSEHL / DAUDIN Félix

Prélèvement accrédité selon FD T 90-520 et NF EN ISO 19458 pour les eaux de consommation humaine

Flaconnage CARSO-LSEHL

Traitements : OZONE+CHLORE

Les données concernant la réception, la conservation, le traitement analytique de l'échantillon et les incertitudes de mesure sont consultables au laboratoire. Pour déclarer, ou non, la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat.

Date de début d'analyse le 21/03/2019 à 15h21

Paramètres analytiques	Résultats	Unités	Méthodes	Normes	Limites de qualité	Références de qualité	COFRAC
Analyses physicochimiques Anions							
Nitrites	34D2	< 0.02	mg/l NO2-	Spectrophotométrie	NF EN 26777	0.50	#
Métaux							
Chrome total	34D2	< 5	µg/l Cr	ICP/MS après acidification et décantation	ISO 17294-1 et NF EN ISO 17294-2	50	#

Paramètres analytiques	Résultats	Unités	Méthodes	Normes	Limites de qualité	Références de qualité	
Fer total	34D2	< 10	µg/l Fe	ICP/MS après acidification et décantation	ISO 17294-1 et NF EN ISO 17294-2	200	#
Cadmium total	34D2	< 1	µg/l Cd	ICP/MS après acidification et décantation	ISO 17294-1 et NF EN ISO 17294-2	5	#
Antimoine total	34D2	< 1	µg/l Sb	ICP/MS après acidification et décantation	ISO 17294-1 et NF EN ISO 17294-2	5	#
Nickel total au 1er jet	34D2	< 5	µg/l Ni	ICP/MS après acidification et décantation	ISO 17294-1 et NF EN ISO 17294-2	20	#
Plomb total au 1er jet	34D2	< 2	µg/l Pb	ICP/MS après acidification et décantation	ISO 17294-1 et NF EN ISO 17294-2	10	#
Cuivre total au 1er jet	34D2	0.036	mg/l Cu	ICP/MS après acidification et décantation	ISO 17294-1 et NF EN ISO 17294-2	2.0	1.0
HAP : Hydrocarbures aromatiques polycycliques							
HAP							
Benzo (b) fluoranthène	34D2	< 0.005	µg/l	GC/MS après extr. SPE	Méthode M_ET083		#
Benzo (k) fluoranthène	34D2	< 0.005	µg/l	GC/MS après extr. SPE	Méthode M_ET083		#
Benzo (a) pyrène	34D2	< 0.005	µg/l	GC/MS après extr. SPE	Méthode M_ET083	0.010	#
Benzo (ghi) perylène	34D2	< 0.005	µg/l	GC/MS après extr. SPE	Méthode M_ET083		#
Indéno (1,2,3 cd) pyrène	34D2	< 0.005	µg/l	GC/MS après extr. SPE	Méthode M_ET083		#
Somme des 4 HAP quantifiés	34D2	< 0.005	µg/l	GC/MS après extr. SPE	Méthode M_ET083	0.100	

34D2

ANALYSE (D2) EAU DE DISTRIBUTION (ARS34-2015)

Eau respectant les limites et références de qualité fixées par le décret 2001-1220 du 20/12/2001 modifié pour les eaux destinées à la consommation humaine pour les paramètres analysés.

Les résultats sont rendus en prenant en compte les matières en suspension (MES) sauf quand la filtration est indiquée dans les normes analytiques.

Eloyse LECOMTE
Ingénieur de Laboratoire

